

DECISION D'AGREMENT N° 16/2014

La Commission d'agrément des Etablissements enseignant l'Acupuncture Traditionnelle chinoise, après avoir validé le contenu de votre programme préparant à l'examen du DIPLOME NATIONAL en ACUPUNCTURE TRADITIONNELLE (DNAT) vous informe de sa décision favorable et vous accorde l'agrément pour l'école désignée ci-dessous.

Nom de l'école : YANG SHENG FA Ecole de Marseille - Plan de Cuques

Centre de formation enregistré sous le N° 82 07 00825 07 auprès du Préfet des Bouches du Rhône

Adresse : Cabinet Laurent ROUGIER Avenue Paul Sirvent 13380 Plan de Cuques

Mail : cathylamouroux@gmail.com

Site web : <http://yang-sheng-fa.fr>

Cet agrément vous est délivré pour une durée de 3 ans à l'issue de laquelle un dossier de reconduction devra être déposé auprès du Président du CSNAT qui le présentera à la Commission d'agrément.

Vu, le CCREAT pour information

A PARIS le 20 juillet 2014

Le Président du CCREAT
Bernard AVEL

Le Président du CSNAT
Dr Michel FREY

